

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2025

Affiché le 10/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pérignat-lès-Sarliève, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric GRENET.

Date de convocation : 30/01/2025

PRESENTS : Éric GRENET, Colette LAVERGNE, Séverine BERAUD JOUSSOUY, Jean-Pierre AUJEAN, Jany LOPEZ, Cédric MARQUET, Thibaut TASSOU, Pascal DUC, Andrée CHERON, Arnaud SERRE, Marie-Hélène VERGNE, Claire MOSNIER, Argimiro LOPEZ, Anne RABANY, Amine-Xavier CHAABANE, Nathalie DINI. Michel BODEVEIX.

ABSENTS-EXCUSES : Sébastien DONADIEU (pouvoir donné à Éric GRENET), Olivier NAUDAN (pouvoir donné à Séverine BERAUD JOUSSOUY), Alisson MARESCAUX (pouvoir donné à Jany LOPEZ), Cyrielle MEDINA, Claudine FAURE (pouvoir donné à Colette LAVERGNE), Bernard DE LA ROQUE (pouvoir donné à Jean-Pierre AUJEAN).

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de présents :	17
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de présents ou représentés :	22

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil municipal a pu valablement délibérer.

M. Cédric MARQUET est désigné secrétaire de séance.

- Délibérations :

- 1) Demande de subventions d'investissement pour 2025,
 - 2) Subvention à Mayotte,
 - 3) Financement du BAFA citoyen,
 - 4) Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade.
- Questions diverses.

DELIBERATION 2025-01 : DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT POUR 2025

Nombre de suffrages exprimés :	22
Abstentions :	0
Votes contre :	0
Votes pour :	22

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve la réalisation du projet « Rénovation énergétique et restructuration du Groupe scolaire Jules Ferry »,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de :

- ✓ de l'État au titre de la DETR, de la DSIL et du Fonds Vert
- ✓ de la région
- ✓ du département au titre du FIC, du Bonus énergie et du FNCCR/SCOLAEE +
- ✓ de la métropole au titre du FSM 2024 + 2025
- ✓ de l'Europe au titre du FEADER, éventuellement
- ✓ de tout autre financeur

DELIBERATION 2025-02 : SUBVENTION A MAYOTTE

Nombre de suffrages exprimés : 22
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 22

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve ce soutien à la population de Mayotte,
- décide de faire un don de 3 000 € à la Protection civile, sise Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC), Tour Essor, 14 Rue Scandicci, 93500 PANTIN et dont les crédits seront inscrits au compte 65138 du budget 2025,
- habilite Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION 2025-03 : FINANCEMENT DU BAFA CITOYEN

Nombre de suffrages exprimés : 22
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 22

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve ce partenariat pour la mise en place du dispositif « BAFA Citoyen »,
- habilite Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION 2025-04 : DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Nombre de suffrages exprimés : 22
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 22

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés approuve les taux d'avancement de grade tels que présentés et applicables à partir de l'année 2025.

Le Maire,
Éric GRENET

